

FAMILLES, AMIS : SOYEZ VIGILANTS

Prenez contact dès que possible avec les autorités compétentes :

☎ par téléphone au **0 800 005 696**, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation a mis en place ce numéro gratuit depuis un poste fixe partout en France ;

🌐 par internet sur www.stop-djihadisme.gouv.fr pour accéder à un formulaire en ligne.

« Si j'appelle, la personne concernée par mon signalement le saura. »

FAUX.

Les appels sont strictement confidentiels, votre identité ne sera pas dévoilée.

« Si je signale un proche à la plate-forme, il risque d'avoir des ennuis avec la police et la justice. »

FAUX.

Votre signalement n'a pas pour but de nous aider à sanctionner mais de venir en aide à la personne concernée par votre signalement, d'aider et de soutenir ses proches, avec un accompagnement adapté pour éviter un drame.

« Inutile que j'appelle si je ne suis pas sûr que la personne s'est radicalisée. »

FAUX.

Même si vous n'êtes pas sûr de reconnaître des signes de radicalisation, il est préférable d'appeler rapidement le numéro vert. Les spécialistes à votre écoute sauront analyser plus précisément les signes et déterminer si il s'agit ou non d'un processus de radicalisation.

« Si je signale une situation trop tard, je risque d'être sanctionné. »

FAUX.

Signaler une situation de radicalisation ne vous sera jamais reproché. Même si la personne est déjà partie, votre appel est nécessaire, notamment pour que les services compétents apportent de l'aide à sa famille.



STOP-DJIHADISME.GOUV.FR

RADICALISATION

VIOLENTE,

ENRÔLEMENT

DJIHADISTE.

FAMILLES, AMIS : SOYEZ VIGILANTS

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

0 800 005 696

Service & appel
gratuits

@stopdjihadisme Stopdjihadisme



QU'EST-CE QUE

LA RADICALISATION ?

La radicalisation est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme.

LE PROCESSUS DE RADICALISATION

Le processus de radicalisation est parfois difficilement décelable, mais il se traduit souvent par une rupture rapide du comportement et un changement dans les habitudes de la personne.

QUI TOUCHE-T-IL ?

Le phénomène de radicalisation concerne le plus souvent des adolescents et des jeunes adultes en situation d'isolement et/ou de rupture. Il peut également toucher des personnes parfaitement insérées mais vulnérables.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Si la situation est jugée préoccupante, la personne signalée et sa famille bénéficieront d'un accompagnement adapté à leur situation. L'objectif est de prendre en charge l'individu radicalisé pour éviter qu'un drame se produise, sans oublier d'aider ses proches. Si la personne est mineure, des mesures existent pour empêcher un éventuel départ à l'étranger. Les écouteurs du numéro vert vous orienteront sur les démarches à suivre. Si vous pressentez un passage à l'acte imminent, rendez-vous au poste de police le plus proche ou à la gendarmerie.

COMMENT REPÉRER

LA RADICALISATION ?

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche. **Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.**

- **Rupture** avec la famille, les anciens amis, **éloignement** de ses proches
- **Rupture** avec l'école, **déscolarisation** soudaine
- **Nouveaux comportements** dans les domaines suivants : alimentaire / vestimentaire / linguistique / financier
- Changements de **comportements identitaires** : propos asociaux / rejet de l'autorité / rejet de la vie en collectivité
- **Repli** sur soi
- Fréquentation de sites **internet** et des **réseaux sociaux** à caractère **radical** ou **extrémiste**
- Pratique de **discours antisémite**, complotiste...

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

0 800 005 696

Service & appel
gratuits